

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité Justice Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**DECRET N° 2014-105 DU 31 JANVIER 2014**  
Chargeant Madame **Naomie AZARIA HONHOUI**  
Ministre de l'Industrie, du Commerce des Petites et  
Moyennes Entreprises, de l'intérim de Monsieur Jean-  
Michel ABIMBOLA, Ministre de la Culture, de  
l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, pour  
compter du mardi 14 au lundi 20 janvier 2014

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu : la Loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu : la Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de  
l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu : le Décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;

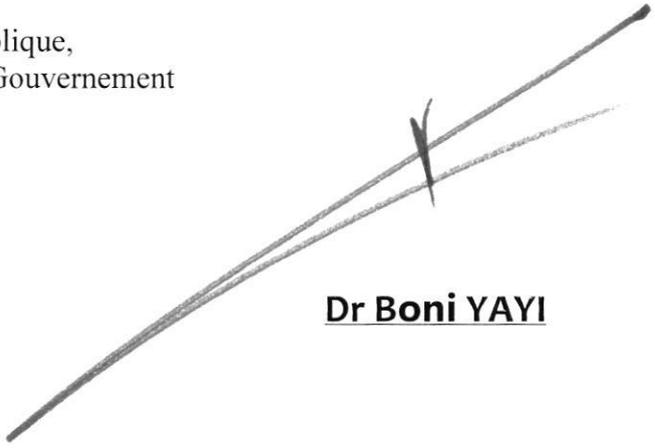
**DECRETE**

Article 1<sup>er</sup> : Pendant l'absence de Monsieur Jean-Michel ABIMBOLA, Ministre de la Culture, de  
l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, son intérim sera assuré par **Madame Naomie  
AZARIA HONHOUI** Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes  
Entreprises pour compter du mardi 14 au lundi 20 janvier 2014.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 janvier 2014

Le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



**Dr Boni YAYI**

**AMPLIATIONS** PR 06 MECESRS 1 AN 4 CS 3 CC 3 CES 3 HAAC 3 HCJ 3 CS 3  
SGG 4 Autres MINISTERES 26 JO 1

